

La FORET ACTUELLE

* * * * *

Qu'on aborde le Morvan, venant du nord ou de la dépression d'Autun, il apparaît essentiellement comme un pays boisé. Les grandes forêts des marges septentrionales isolent les centres agricoles morvandiaux des dépressions du pourtour ; les bois du Haut-Morvan couvrent ses monts, enserrant ses cuvettes où ils s'insinuent de plus en plus ; sur les paliers orientaux, les grandes étendues boisées sont à peu près vides d'hommes.

I- REPARTITION

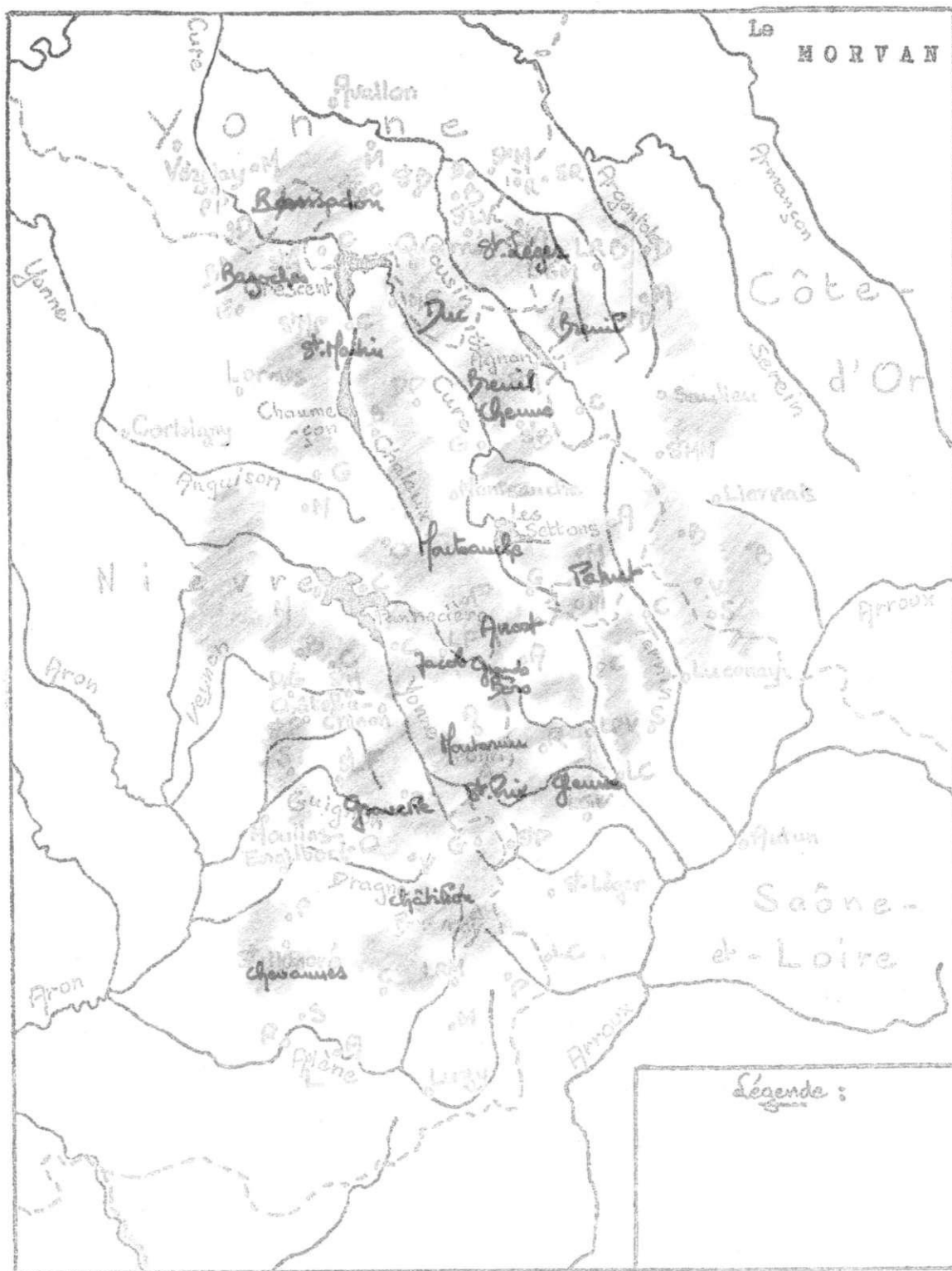
Alors qu'en France il y a 25 ares de bois par habitant, il y en a 75 en Morvan. On peut estimer à environ 100 000 ha l'ensemble de la superficie boisée. Les cultures semblent toujours dérobées à l'espace agricole, dans ce pays tard défriché.

Près des marges, le voisinage des témoins du lias, à proximité des grandes céréales, fait notablement baisser la proportion forestière. C'est en approchant du Haut-Morvan, surtout à l'intérieur de la courbe altimétrique de 500 m, que la sylve médiévale a conservé toute son extension.

Les bois sont plus étendus au nord et au sud qu'au centre, à l'est qu'à l'ouest ; dans la quasi-totalité du Morvan, le taux de boisement dépasse 30 % ; il atteint fréquemment 30 à 49 % dans les cantons de Montsauche, de Lormes et de Château-Chinon ; il est supérieur à 50 % dans huit communes : Anost, Arleuf, Domecy-sur-Cure, Glux, Gouloux, Molphey, Roussillon, Saint-Didier ; il dépasse même 60 % dans quelques villages : Chalaux, Lavault-de-Frétoy, Marigny-l'Eglise, Ménessaire, Saint-Brisson, Saint-Germain-Modéon, Saint-Prix, La Petite-Verrière.

La forêt morvandelle ne s'étend pas uniformément. Sa densité est fonction de l'altitude et du substratum géologique. Au nord, sur les bandes gneissiques, le manteau continu des forêts s'égrène en maigres taillis, laissant à découvert de vastes bandes de genêts ou de bruyères. Les produits d'altération superficielle sont plus argileux, c'est la glenne. Au centre,

Forêts



le développement continu des forêts, sur les terres granitiques, démontre le peu d'épaisseur de la couche arable. Les granulites et microgranulites supportent les plus fortes masses. Les orthophyres, les tufs porphyritiques méritent leur nom de "noir pays". Ici, la désagrégation de la roche sous-jacente fournit un sol très riche en potasse et en apathite. La couche végétale est formée d'un mélange de sable siliceux et d'argile. Le sous-sol imperméable donne naissance à un grand nombre de sources, qui augmentent encore la fertilité de cet humus, excessivement propre à la végétation forestière. C'est la région des plus belles forêts du Morvan, si ce n'est des peuplements les plus touffus.

La forêt du Morvan, plutôt morcelée, n'est le plus souvent qu'un taillis, les arbres étant coupés tous les vingt ans pour la charbonnette et tous les trente ans pour la moulée. Les futaies sont rares, on rencontre vers le sud d'importants domaines de l'Etat. La forêt morvandelle ne s'épanouit que sur les hauteurs, les bois évitent les tourbières des pentes et l'humidité gélive des fonds. En général, les forêts de l'Etat sont à des altitudes plus fortes que celles des particuliers. Mais les forêts appartenant à des particuliers, plus nombreuses dans le sud, sont plus étendues :

FORETS de l'ETAT

Forêt au Duc (de Bourgogne) près de Quarré-les-Tombes	env. 1 200 ha
Forêt de Breuil-Chenu	1 100 ha
Forêt de Glenne	400 ha
Forêt de Saint-Prix	1 075 ha
Forêt d' Anost	1 000 ha

FORETS appartenant à des PARTICULIERS

Forêt d' Anost	700 ha
Forêt de Folin	700 ha
Forêt de Jacob et des Grands Bois	2 400 ha
Forêt des Montarnu	1 500 ha
Forêt de la Gravelle (Saint-Léger-de-Fougeret, Villapourçon, Onlay)	2 400 ha

Les autres principales forêts sont la forêt de Saint-Léger-Vauban, la forêt de Châtillon. Parmi les bois les plus importants, citons ceux de Montsauche, de Houssière, de Brenil (830 ha), de la Celle, de Bazoches, de Saint-Martin, de Patuet, de Chevannes.

Les plus fortes pentes, les sols squelettiques sur granulite ou schistes tournaisiens, les régions plus élevées, forment autant de domaines où les bois se sont maintenus. Leur répartition dépend plus des conditions de la mise en valeur que de la vocation réelle des sols. On se plaît à répéter en Morvan que les bois y occupent les meilleures terres cultivables, les cultures les sols juste bons pour la forêt. La boutade n'est pas sans vérité.

II- Les ESSENCES

En Morvan, la forêt a été bien dégradée par l'homme ; son paysage n'a rien conservé de son aspect primitif ; il change fréquemment même dans les forêts domaniales qui se présentent souvent comme un puzzle de sections où les forêts d'épicéas côtoient d'anciennes hêtraies abandonnées. La marquetterie des sols qu'on y observe permet pourtant d'affirmer l'importance des lessivages et le danger toujours présent de la podzolisation.

1- Les ESSENCES

Malgré la faible altitude du massif, les essences ne sont pas mélangées. Les unes sont restées sur les marges, les autres ont pénétré en se répartissant suivant les différentes zones géologiques, jusqu'à l'intérieur du massif ancien.

Les peupliers sont presque inconnus en Morvan, c'est l'arbre des marges. Les trembles ne sont guère plus nombreux. Ils chevauchent les placages liasiques de la zone bordière, poussant devant eux les bouleaux, les seuls bois blancs qui réussissent sur la pénélaine, plus ou moins rares et localisés (Blanot). Le bouleau a essayé de pénétrer au centre, autour d'Anost, mais, sur les hauteurs, il se heurte au chêne qui l'absorbe à la longue. Dans les bas-fonds, dont l'humidité ne lui convient pas, il est remplacé par les aulnes et les saules. Par suite des vents violents et des fortes précipitations qui dominent toute l'année, le faux-acacia est presque totalement inconnu.

Il y a aussi des charmes, des frênes (les fragnes), des marronniers d'Inde (Lormes), des érables, des tilleuls, des cerisiers sauvages (merisiers), des sorbiers des oiseleurs. Le châtaignier se trouve à l'extrémité méridionale du massif, exposé au sud, dans les élargissements des vallées et à des altitudes qui ne dépassent pas 560 m. Au sud du Morvan, il est abondant, il est même l'objet de soins spéciaux. Saint-Léger-sous-Beuvray est le centre d'un commerce actif : une foire annuelle se tient le dernier dimanche d'octobre. Cependant le châtaignier demeure en Morvan une exploitation accessoire. Les vraies richesses de la forêt sont les résineux, les chênes et les hêtres.

a) Les résineux

Les pins, sapins, épicéas, mélèzes, ont toujours existé, dans le sud du massif ancien, aux altitudes trop rigoureuses pour les autres essences, et surtout où le furetage n'était pas le mode unique d'exploitation. En général, ils occupent la zone supérieure à celle des châtaigniers. L'Etat a, le premier, donné l'exemple des repeuplements en résineux, suivi par les particuliers. Leur aire géographique tend à remonter vers le nord (Ouroux, les Settons).

Les sapins, préférés pour les charpentes, ont une grosse majorité sur les épicéas qui résistent mieux au climat. Ils sont d'introduction récente. Les premiers plantés en Morvan le furent par le Comte de Montalembert, dans sa propriété de la Roche-en-Brenil et par E. de Chambure à la Chaux, commune d'Alligny-en-Morvan. La plus belle futaie de sapins est celle du Bois-du-Roi, obtenue par un semis fait en 1852 sur 317 ha.

b) Le chêne

Les chênes, rouvre et pédonculé, couvrent les granulites et les gneiss du nord. Le chêne trouve, dans ces régions, un climat plus doux, des altitudes moins élevées et surtout un sol qui permet mieux le développement de leurs racines pivotantes. Sur le sous-bois où le genêt, la bruyère, la digitale, la gentiane, la petite centaurée, la véronique des bois et le silène rouge tiennent les premières places, le chêne a quelque peine à élever des fûts assez droits pour pouvoir fournir des bois de charpente. Le plus souvent, comme le hêtre, il ne peut être utilisé que pour la moulée.

Toute la zone médiane du Morvan est presque dépourvue de chênes. Pour retrouver le géant des forêts, il faut descendre plus au sud, sur les tufs porphyritiques et les schistes pourris du dévonien. Enfin, il tend à gagner le centre du massif ancien, depuis que l'importance du hêtre baisse de plus en plus dans la bataille économique.

c) Le hêtre

Le fagus des gallo-romains, le "fou" ou le "fouel" des Morvandiaux, constituait, encore au siècle dernier, à lui seul 60 % du peuplement. C'est par excellence l'arbre du granite. Il y abrite un sous-bois touffu et serré, fait le plus souvent d'airelles, de génévriers, de houx, de fougères communes et de fougères royales (osmonde de Lormes), de renoncules, de balsamines, de framboisiers, de gentianes, de quatrefeuilles, de valériane, de primèvères, de mousses, de bryones, de belladones, de reines des prés et de liseron. Le houx surtout y atteint de fortes tailles. Du nord au sud, dès qu'on quitte la bande des gneiss, la densité des peuplements de hêtres ne fait qu'augmenter.

L'aspect des bois de hêtres est très caractéristique : des taillis qui supportent des rejets d'âges différents, des troncs épais et noueux courbés dans tous les sens, la maîtresse branche horizontale le plus souvent, une frondaison touffue et étendue. L'arbre étale toujours son manteau protecteur au-dessus d'un sous-bois très dru. Le hêtre constitue un excellent bois de chauffage. Le hêtre est de plus en plus remplacé dans le nord par le chêne et dans le sud par le sapin.

Dans la forêt, et en dehors d'elle, quelques arbres se distinguent de la foule et ont une personnalité. On ne leur rend plus un véritable culte comme autrefois, mais ils sont respectés et vénérés. Certains ont été en quelque sorte christianisés, et portent, dans leur tronc, une statuette de la Vierge : il en était ainsi du tilleul gigantesque qui avait remplacé le chêne druidique de la "chapelle du Chêne" près de Château-Chinon. Le "Fou" de Verdun, commune de Lavault-de-Frétoy, est célèbre. Les arbres qui ombragent les fontaines de Faubouloin ne le sont pas moins. Quant aux charmes, et aux hêtres, peut-être millénaires de la terrasse du Beuvray, rien ne peut égaler la puissance évocatrice de leurs branches tordues et fantastiques.

2- Une ANCIENNE HÊTRAIE DEVASTÉE et GAGNÉE par les RESINEUX

La forêt primitive semble avoir été une hêtraie mêlée à d'autres feuillus où le chêne, essence de lumière, a pris place au hasard des éclaircies. Jusqu'à ces derniers temps, le hêtre avait régné en maître. Il est l'arbre du Morvan. "Sur le sol morvandiau, non point dans les fonds trop humides, ni sur les côtes parfois tourbeuses, mais sur les hauts, exposé aux vents, résistant à toutes les maladies, aux insectes des bois qui dévorent les feuilles des arbres, le hêtre pousse le chevelu de ses racines au milieu des diaclases des roches, là où le pivot du chêne serait brisé". La décomposition de la couverture morte du hêtre est particulièrement lente. Dans les forêts aux essences mélangées, les feuilles de hêtre sont les dernières à pourrir.

En fait, "le hêtre donne naissance à des types d'humus très différents suivant que les conditions du climat et de la roche mère sont plus ou moins favorables à l'activité bactérienne". En Morvan, les terres pauvres en bases échangeables, très lessivées par la percolation des eaux quand l'épaisseur de l'arène est suffisante, auraient dû permettre l'acidification de l'humus du hêtre, mais d'un point à l'autre les variations climatiques sont assez marquées pour qu'elles se soient traduites par des évolutions divergentes et c'est sans doute d'une marquetterie de sols variés que les sols dégradés actuels ont hérité.

De l'ancienne futaie de feuillus où le hêtre régnait en maître, il ne reste que des lambeaux. Chaque époque a connu de nouvelles raisons de sacca-

ge. Après les défrichements contemporains de l'extension du peuplement, les espaces laissés en forêt ont toujours semblé en Morvan des domaines de pillage autorisé. Malgré la réglementation, les parcours des animaux et la nourriture des porcs en forêt ont représenté une des premières formes de massacre ; il était si redouté que tous les baux insistaient avec un luxe de détail sur l'interdiction, que des haies cernaient les espaces boisés situés au contact des pièces de landières cultivées.

Les coupes à blanc des 16^e et 17^e siècles furent si importantes que Vauban constate dans son élection qu'il n'y a pas huit arpents en futaie sur 37 000 en bois ; les intendants du 18^e siècle préconisent les reboisements. La coupe à blanc a pu s'accompagner d'érosion intense, peu d'années suffisent pour entraîner un sol arénitique dénudé ; on conçoit que tant de sols actuels soient installés sur les dépôts lités.

Parallèlement à ces coupes systématiques exigées par les besoins de l'armée, se poursuivaient les ravages des "escorcheurs", les prélèvements clandestins pour les bouchures, les chaussures de charrettes ; il faut souligner le naturel avec lequel les indigènes évoquent ces rapines quasi-légitimes, naguère encore très fréquentes ; elles ont contribué à dégrader la forêt ; les arbres mutilés viennent mal ; dans les clairières ouvertes, le chêne, essence de lumière, prend la place du hêtre et la lutte des essences transforme les associations primitives.

Enfin, l'exploitation en taillis sous futaie et en taillis a fait le reste ; la révolution des taillis sous futaie n'excédait pas une vingtaine d'années ; le furetage entraînait une coupe tous les trois ou neuf ans selon les cas ; dans une forêt constituée d'une multitude de propriétés appartenant à des particuliers, l'envoi annuel de 800 000 stères de bois qui gagnaient la capitale par flottage, a transformé de vastes superficies de bois qui se sont peu à peu dégradées ; les essences rejetant bien comme le charme ont été favorisées ; le hêtre a été abandonné au profit du chêne ; le mélange des essences de feuillus a été accentué et on ne trouve aujourd'hui de belles hêtraies que dans le sud-est du massif. Petit à petit, la forêt s'est dégradée, car dans les conditions climatiques morvandelles, bien des taillis rejettent mal ; il n'est pas rare d'attendre cinq années pour voir apparaître les nouvelles pousses ; les fougères et les genêts gagnent plus spontanément, les éricacées apparaissent sur le parterre de la coupe.

L'enrésinement actuel risque de précipiter une évolution parallèle : une forêt dégradée remplace la forêt dense primitive ; en même temps, la podzolisation progresse. Les conifères semblent avoir été introduits dans le Morvan seulement au siècle dernier. On ne trouvait en Morvan, à la veille de 1914, que 500 ha de conifères dans la forêt de Saint-Prix où les sapins l'emportaient, quelques essais de pins maritimes, des plantations éparées dans la vallée du Ternin ; celle-ci, appartenant au bassin de la Loire, n'a jamais été utilisée par le flottage. "Le vert sombre de leurs aiguilles au-dessus d'un sous-bois où dominent les fougères tranche au milieu des tein-

tes plus claires des forêts de hêtres autour de Chastellux, de Sommée, de Montsauche, de Corancy, autour de Château-de-Saulières, dans la forêt de Gravelle, dans celle de Glenne".

Aujourd'hui, les carrés sombres et géométriques des résineux s'encastrent partout dans le moutonnement des frondaisons de feuillus. Les versants nus sont striés par les lignes des jeunes plants.

3- SOLS des FORETS de FEUILLUS

On peut trouver en Morvan quelques rares futaies de chênes (Forêt-au-Duc), des sections où les troncs mêlés des charmes, des frênes, des bouleaux, des chênes, des hêtres s'élancent à une quinzaine de mètres au-dessus d'un sous-bois pauvre où poussent les fougères, mais l'emportent les forêts claires aux arbres peu denses.

Des sols bruns acides s'observent souvent lorsque la dégradation n'est pas trop poussée. L'ancien sol lessivé, formé à partir du matériau originel complexe (grèzes litées fauchées par des coulées de solifluxion) formé sous la forêt primitive de feuillus, est en train de connaître un début de podzolisation sous l'influence de l'humus acide de la forêt dégradée gagnée par une lande. Des débuts de podzolisation sont facilement observables dans toute la région du Haut-Folin où existent des futaies d'épicéas datant des années 1900... Chaque fois que les résineux prennent la place des hêtres, la podzolisation se déclenche rapidement, elle est évidemment irréversible.

On trouve des sols bruns acides ou lessivés sous forêt de feuillus quand celle-ci est assez dense, ou que la pente ne permet pas un lessivage trop rapide ; des sols à tendance podzolique chaque fois que la lande l'emporte sur la forêt, que les résineux remplacent les feuillus.